



# INFORMATIONS VERNIER

ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

NOVEMBRE 1991

## UN PROGRAMME DE LÉGISLATURE DU CONSEIL ADMINISTRATIF:

### pourquoi?

Tout dépend évidemment de la manière dont on veut gérer les affaires communales. Si le but est simplement de faire plaisir au plus grand nombre, point n'est besoin de programme, il suffit de dire oui à toutes les petites demandes et de garder le sourire à toutes les invitations.

*Il nous a semblé nécessaire de nous fixer un objectif plus fondamental, celui qui consiste à pouvoir offrir à la population l'équipement et les services dont elle aura BESOIN A LONG TERME.*

*C'est donc le souci d'assurer l'essentiel avant le souhaitable et le long terme avant les problèmes quotidiens qui va guider notre action.*

Voici les points auxquels nous nous référerons tout au long de la législature, de manière à ce que les citoyens sachent selon quels principes nous prenons nos décisions et qu'ils puissent apprécier les résultats:

1) Situation et évolution probable: nous ne nous attendons qu'à une légère croissance démographique et à une certaine reprise économique dès 1993.



2) OBJECTIF premier: nous tâcherons d'**ÉVITER UNE AUGMENTATION D'IMPÔT**, car il ne serait pas normal que, dans une commune qui impose déjà fortement ses contribuables, on ait recours à cette solution de facilité. Surtout compte tenu du fait que le contribuable verniolan moyen est un petit contribuable, plus fragile sur le plan financier.

Si nous voulons être capables d'offrir l'indispensable d'ici quelques années, nous devons à tout prix soumettre toutes les dépenses (de fonctionnement comme d'investissement) à un examen particulièrement critique, tant que nous ne pouvons pas compter sur de nouvelles ressources.

Il faut envisager la réorganisation de certains services pour limiter l'augmentation des charges de personnel. En effet, l'informatisation et l'automatisation devraient nous permettre de gagner un temps précieux. Notre personnel, et les cadres en particulier, doivent être conscients qu'il est indispensable de toujours rechercher les solutions les plus économiques. Adapter la participation aux coûts qui est demandée pour diverses prestations communales, loyers etc., rechercher de nouvelles formes de financement en matière culturelle ou sportive par exemple, et développer la collaboration intercommunale, cela n'est souvent pas spectaculaire, mais peut avoir des effets bénéfiques sur le budget communal.

3) OBJECTIF découlant de la situation conjoncturelle: assurer une **ACTION SOCIALE EFFICACE**, à la mesure des difficultés engendrées par la récession. Il serait pour le moins illogique de permettre le développement du secteur social quand tout va bien, puis de le freiner en cas de crise. Il serait également faux de penser qu'il n'y a que les investissements matériels qui comptent.

4) OBJECTIF au niveau de nos ressources: favoriser l'accueil de **NOUVELLES ENTREPRISES** sur le territoire communal (zones de la Renfile, de Blandonnet et de Mouille-Galand). Les nuisances sont nombreuses sur notre territoire et il faudra en tenir compte en attirant des entreprises «discrètes» sur le plan de l'environnement.

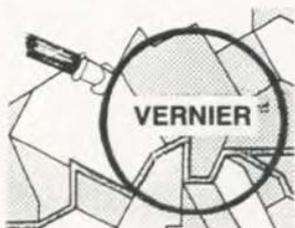
5) OBJECTIF pour assurer une cohérence maximale: remettre à jour notre **PLAN DIRECTEUR**, et lui référer tous les investissements prévus et les préavis de développement que nous aurons à donner.

Trois remarques pour terminer:

- En 1990, depuis plus de 30 ans, c'est la première fois que la **dette communale n'a pas augmenté!** Nous voulons saisir cette opportunité pour casser le cercle vicieux du surendettement, de même que nous voulons retrouver prochainement un rythme normal d'amortissement économique.
- Les **projets d'investissement** — assainissement et travaux routiers mis à part — qui devraient probablement se réaliser durant la législature sont
  - la rénovation des bâtiments à destination socio-culturelle du Vieux-Lignon, de la ferme Bourquin (à Châtelaine) et des locaux «ex-Shell» (au Lignon);
  - la reconstruction de l'école de l'avenue Henri-Golay et d'un bâtiment administratif à la place de l'ancienne mairie;
  - la construction d'un bâtiment central pour le service du feu (près des Services Industriels, à Aire).
- Nous ne voulons pas cacher un aspect important de la situation: si malgré nos mesures énergiques, voire impopulaires, les dépenses (qui nous sont souvent imposées par des lois!) croissent plus vite que les recettes, nous serons obligés d'augmenter les centimes additionnels.

Nous avons donc **besoin de la collaboration et de la compréhension de tous** pour réaliser notre programme qui se veut réaliste, mais pas pessimiste pour autant!

**L'article concernant le  
BUDGET 1992  
sera publié dans un prochain numéro,  
le vote au Conseil municipal  
ayant lieu après le délai rédactionnel  
de ce bulletin.**



**SAVOIR... PARTICIPER**

● Nombre de mariages célébrés à Vernier en 1990: 248

● Bientôt la neige: Quelque 30 employés communaux sont mis à contribution en cas de chutes de neige importantes.

● Dette par 1000 habitants (en millions de francs):

VERNIER	4,2
Carouge	1,6
Lancy	3,1
Meyrin	3,2
Onex	4,0



## AVIS COMMUNAUX

### AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS \_\_\_\_\_



Le moment est venu où les détenteurs de chiens **DOIVENT OBLIGATOIREMENT** se procurer, d'ici la fin de l'année, dernier délai, la médaille pour 1992. Elles peuvent être obtenues, **au prix de Fr. 40.—**, contre présentation:

- 1) attestation d'assurance RC indiquant le nom du titulaire;
- 2) **du carnet de vaccination de l'animal, muni de l'indication de la date limite de la validité du vaccin contre la rage :**

**EN VENTE A LA MAIRIE DE VERNIER**

**ET DANS LES POSTES DE POLICE MUNICIPALE**

Nous rappelons que pour les jeunes chiens, l'impôt est dû dès l'âge de 6 mois.



La vente des médailles est aussi l'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens de prendre mieux conscience de ce fait de société. Les chiens sont toujours plus nombreux et pour qu'ils soient aimés par tout le monde, il faut une discipline et une propreté toujours plus grandes. **Les trottoirs et les pelouses devant les immeubles ne sont pas des toilettes pour chiens.**

Et cet avis n'est pas destiné aux animaux eux-mêmes!

### DÉNEIGEMENT ET SALAGE DES ROUTES \_\_\_\_\_

Conformément aux consignes fédérales pour la protection de l'environnement **un salage minimum des routes et trottoirs sera effectué.**

Chacun devra donc redoubler de prudence. Les chaussées et trottoirs seront déneigés, **mais peu ou pas salés.**

Selon les secteurs, un gravillonnage sera prévu.



Mais afin de faciliter les tâches du personnel affecté aux travaux de déneigement et lui permettre d'oeuvrer le mieux et le plus rapidement possible, les détenteurs de véhicules **DOIVENT ABSOLUMENT FAIRE UN EFFORT POUR:**

- respecter l'ensemble de la signalisation afférente au stationnement, **y compris les disques provisoires d'interdiction de stationner;**
- stationner leurs véhicules sans empiéter sur les trottoirs et de manière correcte; s'ils possèdent un garage, de rentrer leurs véhicules le soir et dans les zones de villas, utiliser, dans la mesure du possible, les terrains privés, entrées de garage ou autres;
- laisser les trottoirs libres de tout obstacle;
- laisser, sur la chaussée, un **passage minimum de 5 mètres** pour le passage des engins de déblaiement (largeur d'un chasse-neige, env. 4,50 m).

D'ores et déjà l'administration municipale vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.



## CONCESSION CIMETIÈRE

### RAPPEL AÏRE et VERNIER

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) en 1971 ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1991 sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières) **jusqu'au 31 décembre 1991.**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré.

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 octobre 1991

Session ordinaire du législatif verniolan, sous la présidence de M. Georges BAECHLER au cours de laquelle les conseillers municipaux ont notamment pris les décisions suivantes:

- Nomination des présidents, vice-présidents et suppléants des bureaux de vote pour l'année 1992.
- Renvoi à la Commission des finances des projets de budgets 1992, avec budget de fonctionnement, plan annuel des investissements et autorisation d'emprunter.
- Renvoi également à la Commission des finances des projets de délibérations concernant les jetons de présence des conseillers municipaux et des indemnités aux conseillers administratifs pour la période 1992-1995, de même que le projet de règlement pour une prestation de retraite aux anciens conseillers administratifs et le changement du central téléphonique de la mairie.

A huis clos: naturalisations de Mmes Suzi DAVID (apartride), Isabelle DIAZ (France), Luci MODOIANU (Roumanie), Maria GIL CLEMENTE (Espagne), Marie SUBRT (Tchécoslovaquie) et de MM. René DYMARCZYK (Pologne), Pavel ILIE (Roumanie), Victor KOVATCHEV (Bulgarie), Antonio JOVER GARCES (Espagne) et Andrzej ZBRODOWSKI (Pologne).

## ÉCOLE DE SKI ALPIN

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés) organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

### Deux périodes à choix

1<sup>re</sup> période: du 9 janvier au 6 février 1992

2<sup>e</sup> période: du 13 février au 19 mars 1992

**Prix:** Fr. 205.- pour une période.

Sont inclus dans le prix:

- les transports en car
- les leçons de ski
- les remontées mécaniques
- le pique-nique et boissons chaudes
- l'accompagnement et la surveillance des élèves durant toute la journée
- encadrement sanitaire en cas de besoin.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat du service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).



## ASSOCIATION DE VACANCES VERNIER BOIS-GENTIL

### CAMP DE NEIGE 1991-1992

#### ENCORE QUELQUES PLACES

Ski et luge pour enfants de 7 à 12 ans. IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES pour le séjour du

**dimanche 29 décembre 1991  
au samedi 4 janvier 1992,**

au Chalet d'Enhaut à Planachaux s/Champéry.

Prix: Fr. 400.- tout compris.

Inscription:

tél. 41 00 00

(heures de bureau),

MM. Comtat ou Borgis.





Un club informatique a vu le jour au Lignon. Sous la dénomination C.I.L., pour Club Informatique du Lignon, se cachent des gens qui partagent une même passion pour l'informatique.

Trois sections ont été créées: Amiga, PC compatibles, Commodore 64/128.

Le club est ouvert tous les mercredis soir de 17 à 22 heures.

Lieu: 51, route du Bois-des-Frères.

Renseignements au tél. 797 44 64 pendant les heures d'ouverture.

Cotisations: 10.— par mois dès 16 ans

5.— par mois au-dessous de 16 ans.

Inscription minimum 12 mois.

Un club passionnant, pour passionnés!

## SERVICE SOCIAL



### ANNIVERSAIRES

Ont fêté leurs 90 ou 95 ans dans les mois de juin à octobre 1991:

- Madame Rose VIEUX, 90 ans le 9 juin, avenue Henri-Golay 36
- Madame Henriette STEUBER, 90 ans le 11 juin, avenue du Lignon 50
- Madame Marie BERGER, 90 ans le 13 juin, avenue du Lignon 61
- Madame Maria FRASCAROLO, 90 ans le 13 juin, avenue du Lignon 53
- Madame Marguerite LACHAT, 90 ans le 16 juin, rue du Grand-Bay 16
- Madame Martha SAX, 90 ans le 3 juillet, avenue de Crozet 22
- Monsieur Paul ROUX, 90 ans le 10 juillet, chemin du Coin-de-Terre 19
- Madame Marguerite BENKE, 90 ans le 13 juillet, rue du Grand-Bay 16
- Monsieur Giulio RUSCONI, 90 ans le 15 juillet, rue Jean-Simonet 4
- Madame Elisa RODEL, 90 ans le 19 août, avenue des Libellules 2
- Monsieur Albert BURRI, 90 ans le 1er septembre, route de Vernier 183 B
- Monsieur Alfred BORGEAUD, 95 ans le 3 septembre, rue du Grand-Bay 16
- Monsieur Werner MULLER, 90 ans le 5 septembre, route de Vernier 98 bis
- Madame Mathilde RAPPAZ, 95 ans le 14 septembre, avenue du Lignon 60
- Madame Renée SCHLECHT, 90 ans le 20 septembre, chemin de l'Ecu 10
- Monsieur Joseph MORY, 90 ans le 4 octobre, avenue du Lignon 67

- Madame Jeanne BONZON, 90 ans le 11 octobre, route du Nant-d'Avril 57
- Madame Suzanne BRUNO, 90 ans le 16 octobre, avenue de Crozet 20
- Madame Marie DURGNAT, 90 ans le 24 octobre, avenue du Lignon 13
- Monsieur Otto GRUTTER, 90 ans le 26 octobre, chemin des Grebattes 2.



### ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Les Autorités communales s'efforcent d'honorer les couples célébrant leurs nocés d'or ou de diamant en les réunissant une fois par année lors d'une brève manifestation qui aura lieu, pour 1991, au début de l'an prochain.

Mais cependant, pour autant qu'elles en aient connaissance, elles tiennent à marquer plus particulièrement un événement plus exceptionnel. C'est ainsi que, incidemment, elles ont appris que M. et Mme BORGEAUD, domiciliés aux Avanchets, rue du Grand-Bay 16, accomplissaient cette année 71 ans de vie commune, un record d'ailleurs pour notre Commune.

C'est donc le 31 juillet 1920, devant l'officier de l'état civil de Genève-Plainpalais, en présence de MM. SEYDOUX et GOMBET-ROSSET, leurs témoins, que M. Alfred BORGEAUD déclarait consentir à prendre pour épouse Mademoiselle Frida PICCHIURA.

Le 23 octobre dernier, M. André CHILLIER, Maire, accompagné de M. Robert BORGIS, officier de l'état civil, s'est donc rendu auprès de cet heureux couple pour lui apporter les vœux et les félicitations des autorités et lui remettre un message fleuri et un plat souvenir à l'occasion de ce bel et fort rare anniversaire: la célébration des **noces de vermeil**.



Mlle CHATELLENAZ a été la seule médaillée d'or du canton de Genève à cette Fête fédérale.

En adressant les plus vives félicitations à cette jeune championne et à son entraîneur, sa mère Mme Elisabeth CHATELLENAZ, nous vous présentons son palmarès pour la saison 1990-1991.

Championnat valaisan	Médaille d'or
Journées genevoises	Médaille d'or
Championnat genevois	Médaille d'or
Championnat suisse	Médaille d'or
Fête fédérale à Lucerne	Médaille d'or

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS



**SECTION AVANCHET DE GYMNASTIQUE** (affiliée à la Fédération suisse)

La section d'Avanchet a participé pour la première fois à une Fête fédérale de gymnastique... et ça en a valu la peine!

### UNE MÉDAILLE D'OR DANS LA COMMUNE

En dehors du fait que cette fête en elle-même était inoubliable pour les participants, la section est rentrée aux Avanchets avec une **MÉDAILLE D'OR** en test 3 gymnastique rythmique.

Cette médaille nous la devons à Mlle Gabrielle CHATELLENAZ qui, nous le précise son président, est non seulement une excellente gymnaste, mais en plus respire la joie de vivre et a pu s'épanouir au sein de la section, car elle y a trouvé une équipe jeune et dynamique qui l'a toujours accueillie comme une jeune fille — pleine d'espoirs il est vrai — et non pas comme une machine à fabriquer des médailles.



Et si la gymnastique vous intéresse, la SFC AVANCHET vous accueille dans les disciplines suivantes:

- Enfantine filles et garçons
- Gymnastique pupillettes et jeunes gymnastes (garçons)
- Agrès, pupillettes et jeunes gymnastes
- Gymnastique rythmique, pupillettes et actives
- Gymnastique dames

Renseignements: M. Jean-Louis MOREILLON, tél. 796 63 61.



Le 21 novembre, à la salle communale de Vernier-Place, les Autorités de Vernier ont procédé à la proclamation des résultats et à la remise des prix aux concurrents du 14<sup>e</sup> concours «Vernier Fleuri» organisé en vue d'encourager l'embellissement floral de la Commune.

Le jury, présidé par M. Jean-Marc BEFFA, du Service des parcs et promenades de notre commune, a, lors de ses passages, noté les concurrents, en tenant compte, comme chaque année, du choix des couleurs, de la qualité des plantes, de l'originalité et de l'entretien des plantations.

Après les remerciements, les félicitations et les encouragements aux concurrents, ceux-ci ont pu prendre connaissance du palmarès.

#### Catégorie des fenêtres et balcons:

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Mme Borcard Gisèle, cure catholique, 1219 Le Lignon          | 137 pts |
| 2. Mme Ronchietto Isabelle, rue Carqueron 6, 1220 Les Avanchets | 133 pts |
| 3. Mme Zurkinden Gilberte, Av. Crozet 20, 1219 Châtélaine       | 129 pts |
| 4. M. Cosandier Gilbert, Esplanade 16, 1214 Vernier             | 124 pts |
| 5. Mme Gasser Danielle, Esplanade 20, 1214 Vernier              | 114 pts |
| 6. Mme Bohler Corinne, rue du Village 13, 1214 Vernier,         | 111 pts |
| 7. Mme Boegle Georgette, av. de Crozet 20, 1219 Châtélaine      | 108 pts |
| 8. Mme Faller Rosy, rue du Village 13b, 1214 Vernier            | 103 pts |
| 9. Mme Ruchat Christine, rue Carqueron 5, 1220 Les Avanchets    | 98 pts  |
| 10. Mme Moos Catherine, ch. Maisonneuve 9, 1219 Châtélaine      | 97 pts  |
| 11. Mme Frieder Isabelle, rue du Village 18e, 1214 Vernier      | 96 pts  |
| 12. Mme Freidig Gertrude, rue du Village 18e, 1214 Vernier      | 94 pts  |
| 13. Mme Bernet Arlette, rue Oscar-Bider 2, 1220 Les Avanchets   | 92 pts  |
| 13. Mme Casazza Heidi, route de Peney 43, 1214 Vernier          | 92 pts  |
| 15. Mme Boutheon Pascale, Esplanade 18, 1214 Vernier            | 89 pts  |
| 16. Mme Grossrieder J., rue Oscar-Bider 14, 1220 Les Avanchets  | 86 pts  |
| 17. Mme Rolfo Bernadette, rue du Village 19, 1214 Vernier       | 79 pts  |
| 18. Mme Widmer Barbara, rue Oscar-Bider 9, 1220 Les Avanchets   | 78 pts  |

#### Catégorie des terrasses et villas

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Mme Cramatte Arlette, rue du Village 68A, 1214 Vernier | 143 pts |
| 2. M. Fraga André, rue du Village 43, 1214 Vernier        | 136 pts |
| 3. Mme Vuillaume Véronique, Vidollets 67, 1214 Vernier    | 129 pts |
| 4. M. Meuter Charles, ch. Grand-Champ 4, 1219 Aire        | 127 pts |
| 5. M. Di Sanza Elio, ch. de la Greube 24, 1214 Vernier    | 126 pts |
| 6. Mme Duriaux Arlette, ch. Sellières 7, 1219 Aire        | 120 pts |
| 7. Mme Tuller Magy, ch. Vidollets 61, 1214 Vernier        | 119 pts |
| 8. M. Burri Walter, ch. Sellières 11b, 1219 Aire          | 112 pts |
| 8. M. Chevallaz Yvan, ch. du Renard 3b, 1219 Aire         | 112 pts |
| 10. Mme Michot Juliette, ch. du Renard 32, 1219 Aire      | 107 pts |
| 11. M. Kurt Jean, ch. Sellières 33, 1219 Aire             | 98 pts  |
| 12. Mme Pictet Emilienne, rue du Village 37, 1214 Vernier | 93 pts  |
| 13. Mme Roch Inès, ch. Crotte-au-Loup 3, 1214 Vernier     | 90 pts  |
| 14. Mme Gregori Rita, rue du Village 33, 1214 Vernier     | 87 pts  |
| 15. M. Nguyen Anh Hoang, rte de Vernier 190, 1214 Vernier | 86 pts  |
| 16. Mme Bielser Yvonne, ch. Sellières 57, 1219 Aire       | 79 pts  |



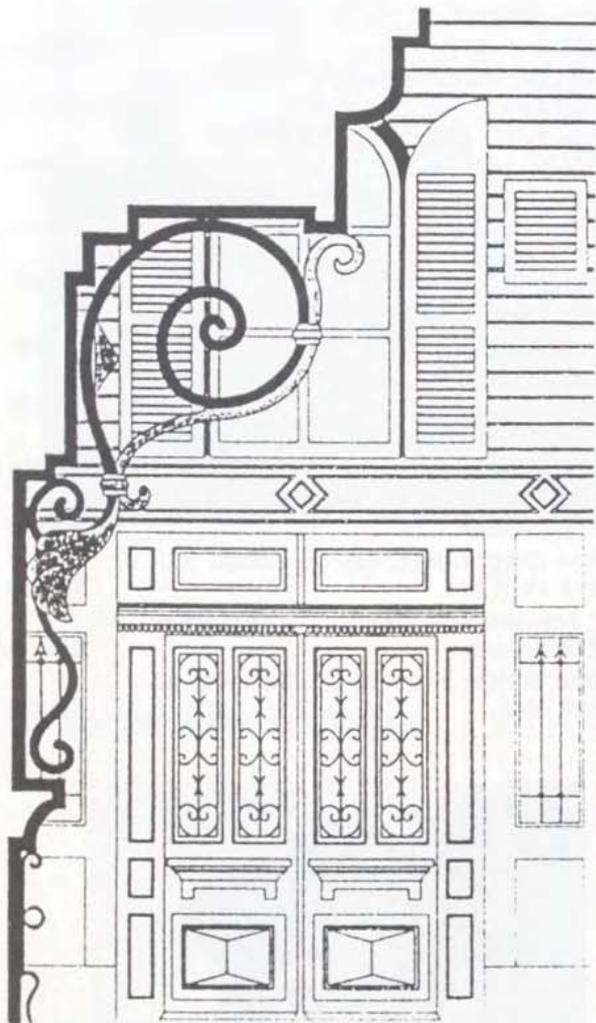
Photo Bacalian

Signalons que dans le cadre du concours cantonal «Fenêtres et balcons fleuris 1991» notre commune a obtenu, pour le massif réalisé au Carrefour de l'Écu à Châtélaine le **Prix spécial du 700<sup>e</sup> de la Confédération.**

*Agenda*  
**DATES A RETENIR**

**MAISON CHAUVET-LULLIN**

Rue du Village 57 à Vernier, bus 6.



**RÉCITAL DE PIANO**

**Filipo BALDUCCI**

de la Fondation CIEM-Mozart

**Dimanche 8 décembre 1991 à 17 h.**  
Œuvres de Mozart, Chopin et Prokofieff.

**21 janvier 1992 à 20 h. 30**

**RÉCITAL DE PIANO**

**Bernard DEMIERRE**

œuvres de Beethoven, Schubert, Debussy et Chopin

Entrée: Fr. 15.—, étudiants et AVS: Fr. 10.—.

**du 31 janvier au 20 février 1992**

**Exposition des œuvres de  
Marguerite BURNIER, de Vernier  
Huiles**



**SALLE DES FÊTES DU LIGNON**

**6 février 1992 à 20 h. 30**

L'OPÉRA-STUDIO présente:

**L'Enlèvement au Sérail  
de Mozart**

**MACAV**

**du 2 au 21 décembre 1991:**

**ATELIER DE CÉRAMIQUE DE COINTRIN  
SPÉCIAL CADEAUX**

Bougies de Monique Baechler et Jacqueline Favre.

